



C'est la rentrée !



Les vacances sont passées à grande vitesse et il est déjà l'heure pour les petits et grands de repartir vers le chemin de l'école et du travail. Nous souhaitons à tous les enfants une belle rentrée, riche en découvertes.

Afin de vous aider à repartir du bon pied, nous abordons dans ce petit journal la nouvelle organisation du RAMPE avec notamment la reprise des jeux et rencontres.

Et comme à chaque numéro, retrouvez nos clins d'œil littérature, bricolage, développement de l'enfant...

Si vous avez de nouvelles idées, des coups de cœur, n'hésitez pas à les faire partager .

Toute l'équipe vous souhaite une bonne lecture

Aubigné Racan :

place des AFN 72800
Aubigné Racan
02.72.88.51.34 et
rampeaubigne@comcomsudsarthe.fr

Cérans Foulletourte :

11 place Pierre Belon
72330 Cérans
Foulletourte
02.85.29.12.20 et
rampecerans@comcomsudsarthe.fr

Le Lude :

10 boulevard George
Sand 72800 le Lude
02.52.60.12.65 et
rampelelude@comcomsudsarthe.fr

Actualités

Nouvelle organisation

Depuis la fusion de la Communauté de communes au 1er janvier, nous travaillons sur l'organisation de nos services. Afin de mieux répondre aux besoins des usagers à travers le territoire, nous avons repensés nos antennes RAMPE.

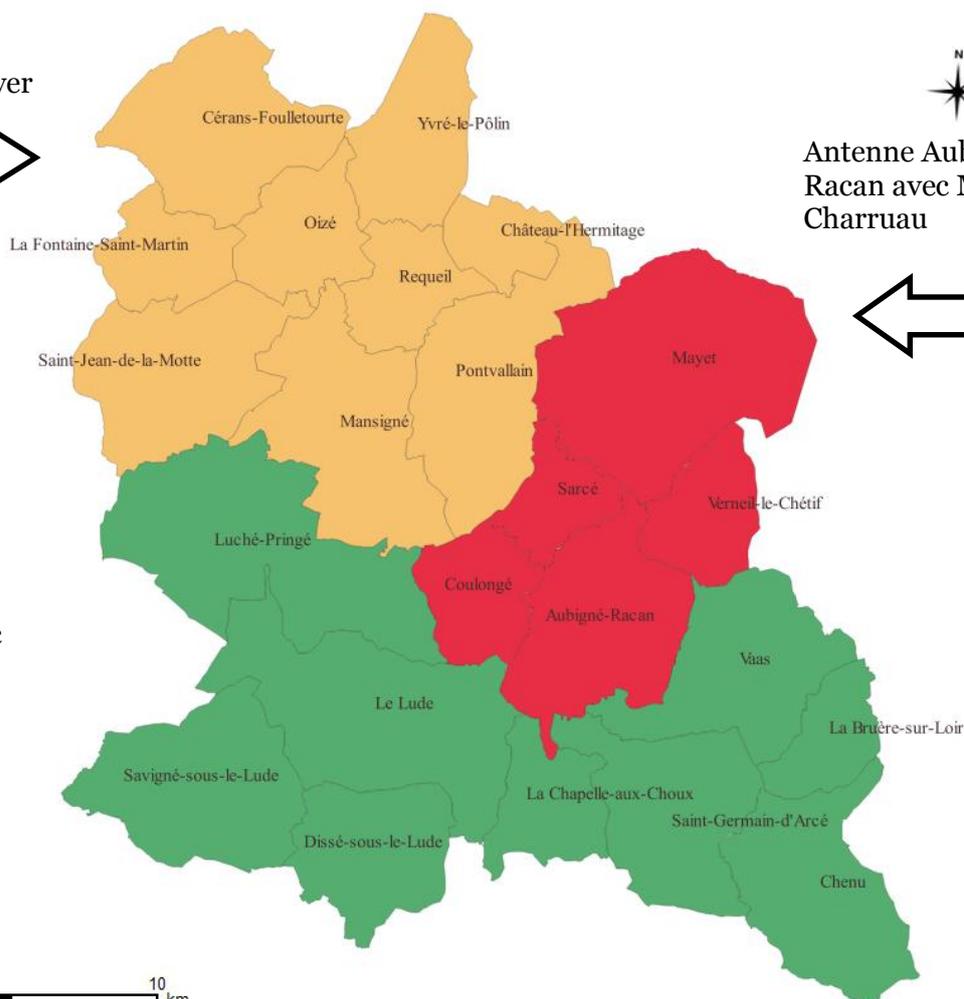
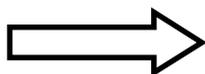
Ce découpage a été réalisé en rapport au nombre d'assistantes maternelles agréées afin d'avoir une équité entre les différentes antennes.

Dans la mesure du possible (en dehors du jeudi après-midi et de réunions nous mobilisant toutes) au moins une de nos antennes sera ouverte au public. Vous aurez donc la possibilité d'appeler ou vous rendre sur un secteur différent de celui auquel appartient votre commune.

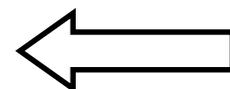
Nous avons un agenda commun et accessible par chacune d'entre nous, ce qui vous facilitera la prise de rendez vous, même en cas d'absence.

Voici le nouveau découpage et les animatrices qui vous accompagneront au quotidien.

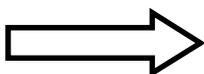
Antenne Cérans
Foulloutourte avec Marie
Laure Farcy et Lucile Royer



Antenne Aubigné
Racan avec Marine
Charruau



Antenne Le Lude avec
Lucile Royer



Néanmoins, cette organisation connaîtra en janvier 2018 de nouveaux changements. Le Préfet s'est positionné en la faveur du départ des communes de Cérans-Fouletourte, Oizé et la Fontaine St Martin de notre collectivité.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau fonctionnement. Les animations et permanences sont maintenues pour ces trois communes jusqu'au 31 décembre 2017.

Nous ne manquerons pas de vous informer des orientations prises pour 2018.

Ouvertures des services :

★ Antenne Aubigné Racan :

Lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Animations en période scolaire le mardi (1/2) et le vendredi matin

★ Antenne Cérans Fouletourte :

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi et vendredi de 9h à 12h

Animations en période scolaire le mardi, le mercredi et le jeudi matin

★ Antenne Le Lude :

Mercredi et jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Animations en période scolaire le vendredi matin



Jeux et rencontres

Reprise des animations à compter de la deuxième semaine de septembre. Si vous n'êtes pas encore inscrite mais intéressée, merci de nous contacter.

Réunion d'information sur le nouveau fonctionnement, les jeux et rencontres, les formations continues qui seront désormais proposées sur le rythme de l'année scolaire.

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 12 septembre à 20h à la mairie de Pontvallain**

Pour plus de convivialité lors de ce moment nous proposons à chacune d'entre vous de rapporter un plat salé ou sucré à partager (penser également aux couverts), nous nous occupons des boissons.

Voici les jours d'animations selon les sites et animatrices :

LE MARDI :

- Yvré le Pôlin avec Marie Laure
- Luché Pringé, St Jean de la Motte et Mansigné avec Lucile
- Verneil le Chétif et Mayet avec Marine

LE MERCREDI :

- Cérans Fouletourte avec Marie Laure. Nouveauté cette année, rendez-vous au sein du multi accueil

LE JEUDI :

- Requeil avec Marie Laure

LE VENDREDI :

- Aubigné Racan avec Marine
- Luché Pringé, Vaas et Dissé sous le Lude (retour dans les locaux du multi accueil du Lude actuellement en travaux après les vacances de la Toussaint) avec Lucile

Évènement : quinzaine de la famille

Les services petite enfance, enfance-jeunesse, culture et famille de la Communauté de communes Sud Sarthe ont travaillé avec la ludothèque du Lude, l'espace de vie sociale de Vaas et la CAF pour vous proposer une quinzaine de la famille.

A travers le nouveau territoire, vous aurez accès à différentes animations gratuites pour tout les âges. Nous vous donnons rendez-vous du **16 au 27 octobre** pour des moments de partages, découvertes, jeux et rires.

Histoire de vous mettre l'eau à la bouche en attendant les flyers qui vous seront envoyés par mail ou à disposition dans nos services (accueils de loisirs, Communauté de communes, multi-accueil, bibliothèques, RAMPE...), voici quelques activités proposées :

👉 Atelier sophrologie

👉 Atelier signe avec bébé

👉 Balade contée

👉 Soirée communiquer avec son ados

👉 Petit déj en comptines

👉 Atelier massages bébé

👉 Atelier cirque

👉 ...





Les sièges auto : nouvelle réglementation

Dans tout ce flux d'informations reçu quotidiennement, la nouvelle réglementation pour les sièges auto effective depuis 2017 est passée un peu inaperçue.

Assurer la sécurité des enfants doit rester une priorité pour tous car rappelons qu'un enfant meurt chaque semaine sur les routes. Cela est parfois dû à un défaut ou à la vétusté du matériel.

Voici les changements qui incombent aux fabricant et utilisateurs :

- Pour les siège de la naissance à 105 cm : le mode de fixation Isofix doit être systématisé sur tous les sièges, l'enfant doit rester dos à la route jusqu'à ses 15 mois et non plus jusqu'à 9 kg, les impacts latéraux doivent être testés pour mieux protéger en cas d'impact, c'est la taille de l'enfant qui être prise en compte, non plus son poids
- Pour les sièges (rehausseurs) de plus de 100 cm : pour ceux du groupe 2 c'est-à-dire 15-22 kg et 87-125 cm le dossier est obligatoire, pour ceux du groupe 3, c'est-à-dire 22-36 kg et plus de 125 cm il est optionnel

Merci à Mme Devaud de Vaas pour ce partage d'informations

Agrément et Pajemploi

Lorsque vous arrivez en fin d'agrément (3mois avant), les parents reçoivent une alerte de Pajemploi. Pour rappel l'agrément est la condition obligatoire pour pouvoir bénéficier du complément libre choix de mode de garde (CMG). Auquel cas les employeurs auront à verser les cotisations patronales et salariales.

Pensez donc à envoyer soit par mail soit part courrier une copie de votre renouvellement d'agrément, accompagnée de votre numéro de salariée:

- centre Pajemploi– réseau URSSAF. 43103 Le Puy en Velay
- pajemploi@urssaf.fr

Questions-Réponses

Le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (PALa)

Le PALa concerne désormais les assistant(e)s maternel(le)s, qu'ils(elles) exercent à domicile ou en Maison d'assistants maternels (Mam).

- Pour une professionnelle exerçant à domicile :

L'objectif étant d'améliorer le lieu d'accueil et ainsi la santé et sécurité des enfants

L'aide est attribué aux allocataires CAF ou MSA, sous condition d'agrément en cours, demande d'extension ou renouvellement. Il est possible aussi bien pour les locataires que propriétaires

- Pour les professionnelles exerçant en Mam :

Même condition que pour un exercice à domicile à condition de bénéficier d'un agrément spécifique Mam

Le montant maximum de l'aide s'élève à 10 000 à un taux de 1%

Pour découvrir ces conditions d'attributions, consultez le site CAF.fr

L'indemnité de fin de contrat

Il nous arrive encore de rencontrer des employeurs, mais également des salariées utilisant de multiples contrats de travail, pas toujours adaptés au cadre légal.

Vous avez sur le site du conseil départemental un contrat de travail et un contrat d'accueil, validés par un juriste (un nouvelle mouture remplacera le modèle actuel et sera mis en ligne sur leur site).

Lorsqu'il y a rupture de contrat courant depuis plus d'un an, et ce à l'initiative de l'employeur, une indemnité est due à la salariée.

Depuis le 31 mai 2012, la Cour de Cassation a statué sur le montant. Seul le calcul de 1/120 ème des salaires nets (congrés payés inclus) est applicable.

Sachez que si vous avez de spécifié sur votre contrat de travail tout autre calcul, vous pouvez proposer à la salariée un avenant spécifiant ce changement en rappel à la loi.

Les enfants et les écrans

Dans une société où le virtuel a pris une place prépondérante, quelles peuvent en être les conséquences sur l'enfant de l'usage de la télévision ,tablette... ?

Les écrans (télévision, ordinateur, tablette) font maintenant partie du quotidien de la plupart des familles. Bien qu'ils soient divertissants et pratiques dans certaines situations, les écrans peuvent comporter plusieurs désavantages pour la santé et le développement des enfants. C'est pourquoi il est conseillé d'en encadrer l'usage.

La confrontation aux mondes virtuels et le vécu émotionnel qui y est associé sera différent selon son stade de développement. En effet, au fur et à mesure qu'il grandit, et s'il est accompagné dans ses découvertes, il sera de plus en plus outillé pour faire face aux contenus qu'il perçoit. Disposer de repères peut aider parents et professionnels à adapter la consommation des écrans à l'âge de l'enfant.

En Europe, plusieurs directions de santé publique et associations de pédiatres ont formulé des recommandations concernant l'exposition des enfants aux écrans :

- **Pas de TV AVANT 3 ans :**

L'enfant a d'abord besoin de mettre en place ses repères spatiaux, puis temporels. Les premiers se construisent à travers toutes les interactions avec l'environnement qui implique ses sens, et les seconds à travers les histoires qu'on lui raconte et les livres qu'il feuillette.

- **Pas de console de jeu AVANT 6 ans :**

Évitez la TV et l'ordinateur dans la chambre.

Fixez des horaires aux écrans et respectez les âges indiqués pour les programmes.

Préférez les jeux vidéos que l'on joue à plusieurs à ceux où l'on joue seul : les ordinateurs et les consoles de salon peuvent être un support occasionnel de jeu en famille, voire d'apprentissage accompagnés.

- **Pas d'Internet seul AVANT 9 ans :**

Évitez la TV et l'ordinateur dans la chambre.

Établissez des règles claires sur le temps d'écrans.

Paramétrez la console de jeu du salon.

A partir de 8 ans, si vous créez un compte pour votre enfant sur l'ordinateur familial, expliquez-lui le droit à l'image et le droit à l'intimité.

- **Pas de réseau social AVANT 12 ans :**
Continuez à établir des règles claires sur le temps d'écrans.
Rappelez régulièrement les 3 règles de base d'Internet à assimiler par tous:
1/ tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public;
2/ tout ce que l'on y met y restera éternellement
3/ tout ce que l'on y trouve est sujet à caution : certaines données sont vraies et d'autres fausses.
- **APRES 12 ans :**
Votre enfant "surfe" seul sur la toile, mais convenez d'horaires à respecter.
Evitez de lui laisser une connexion nocturne illimitée depuis sa chambre.
Discutez avec lui du téléchargement, des plagiat, de la pornographie, du harcèlement,...
Refusez d'être son "ami" sur Facebook

La recherche soutient aussi que les interactions qu'un enfant a avec son entourage et son environnement sont la meilleure source de stimulation pour lui (jouer, lire un livre, se créer des situations de jeu imaginaire...) Or, plus un enfant passe de temps devant un écran durant une journée, moins il lui en restera pour jouer et interagir avec les autres.

Voici quelques effets sur le développement de l'enfant :

- Nuit aux habiletés motrice
- Nuit au développement du langage
- Nuit à la qualité du sommeil
- Nuit à l'attention, à la patience, à l'estime de soi et à la réussite scolaire
- Déclenche des maux de tête
- Assure une mauvaise posture corporelle (douleurs dans la nuque, le dos...)

Contenu rédigé avec pour support les sites yapaka.be et leparisien.fr(addictions aux écrans)

Merci à Mme Héryn, assistante maternelle d' Aubigné le Racan pour cette idée d'article



-3 PAS DE TV AVANT 3 ANS

3 PAS DE TV AVANT 3 ANS

3 PAS DE CONSOLE DE JEU AVANT 6 ANS

3 PAS D'INTERNET SEUL AVANT 6 ANS

12 PAS DE RÉSEAU SOCIAL AVANT 12 ANS

Avant 3 ans, l'enfant a d'abord besoin de contacts en temps réel.
Dans l'attente, à heures fixes les internet, sans surveillance et restriction avec l'adulte.
Dans le temps, à travers les habitudes qu'il lui raconte et les livres qu'il illustre.

Le bébé capte par le rythme rapide des images et des sons qui lui sont offerts un écran risque d'altérer ce rythme naturel pour la personnalité en formation.
Des règles claires sur www.yapaka.be/fr/écran

FÉDÉRATION WALLONNE-BRUXELLOISE
yapaka.be

Formations continues

Dans le cadre du CPF (compte personnel de formation), vous avez la possibilité de suivre des formations continues, développant de nouvelles connaissances et pratiques dans le cadre de votre travail.

Vous ouvrez ce droit dès la 1ère heure travaillée et pouvez suivre 48h de formation par an (dépassement de ce temps sous certaines conditions et modules)

En 2017 vous avez suivi les thématiques langue des signes, prendre soin de soi pour prendre soin des autres, supports ludiques, éveil sportif et motricité et SST.

Afin d'organiser au mieux l'année 2018 nous avons besoin de recenser vos souhaits, mais également de faire le point sur vos vécus (le contenu était-il adapté?, êtes vous satisfaites de l'organisme de formation...).

Des groupes ont commencé à se constituer pour les thématiques suivantes :

- Langue des signes
- Éveil musical inter culturalité et créativité musicale
- SST
- Recyclage SST (votre SST doit dater de moins de 2ans)
- Travailler en Mam
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- Droits et devoirs du salarié dans l'exercice de son métier
- Accueil d'enfant en situation de handicap (1ère et 2ème partie)
- Bienveillance enfants et adultes

Retrouver sur le site iperia.fr toutes les informations (les catalogues 2018 ne sont pas encore sortis, il peut donc y avoir quelques changements).

Pour tout contact ou inscription, contactez Mme Charruau, animatrice sur le RAM antenne d'Aubigné Racan.

Les p'tits bricoleurs

Peinture glacée

Dans un bac à glaçons, verser de la peinture , ajouter de l'eau puis un pinceau (ou pas)

Mettre le bloc au congélateur pendant toute une nuit

Pour faciliter l'accès aux enfants, démouler les bords du bloc et c'est parti

Au fur et à mesure où le glaçon va fondre, l'intensité de la couleur sera différente

Un phénomène à la fois chimique et artistique pour de jolis résultats



Les p'tits marmitons

Tapenade aux courgettes

Ingrédients : 2 courgettes, 50g d'olives vertes dénoyautées, 2-3 cuillères d'huile d'olive, 2 gousses d'ail, sel et poivre

1/Laver les courgettes soigneusement, les couper en rondelles assez fines et les faire griller dans une grande poêle antiadhésive avec un filet d'huile d'olive.

2/Ajouter les gousses d'ail puis une fois cuit (brunies et caramélisées), passer le tout au mixeur avec les olives, le sel et le poivre.

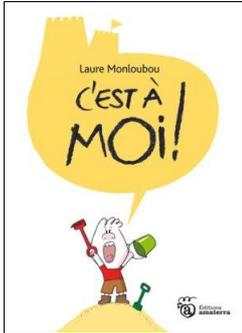
3/ Mixer jusqu'à obtenir une pâte de la consistance qui vous plait

4/ Servir sur de petits pains grillés, toast ou accompagné de chips

Bon appétit !

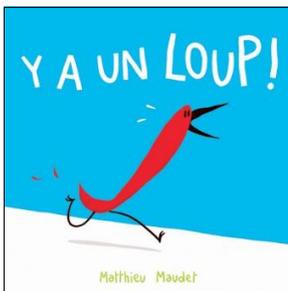


La sélection littéraire



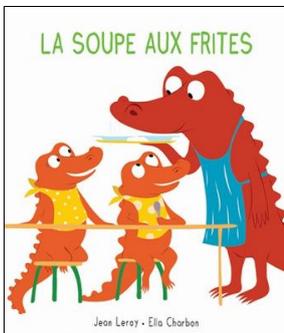
C'est à moi ! De Laure Monloubou aux éditions Amaterra

Pas facile de partager. Faut dire aussi que les jeux sont drôlement plus intéressants dans les mains des autres. Une note d'humour avec ce petit bonhomme qui veut tout pour lui mais qui se rend compte au final que le plus sympa reste de jouer avec les autres



Y a un loup ! De Mathieu Maudet aux éditions Loulou et Cie

*Attention, un loup ! Où ça ? Là-bas assis contre le mur
A vouloir s'échapper, le risque peut être de se retrouver nez à nez avec CE loup !*



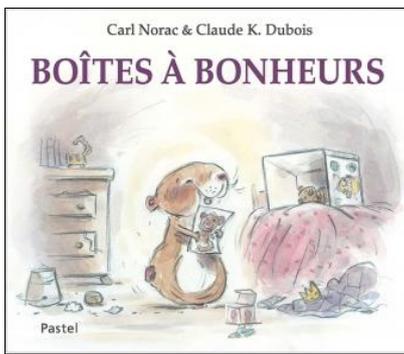
La soupe aux frites de Jean Leroy et Ella Charbon aux éditions Loulou et Cie

Pas facile facile de faire manger de la soupe aux enfants ! Qu'à cela ne tienne, papa croco à une idée. Une recette incroyable de soupe verte, car c'est bien connu la soupe c'est important, ça fait grandir



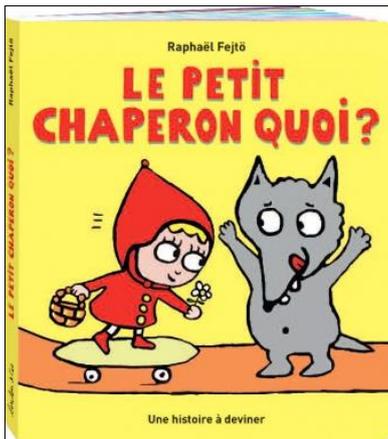
Oh, hé, ma tête ! De Shinsuke Yoshitake aux éditions Ecole des loisirs

C'est l'heure du bain et maman ne m'a pas laissé me débrouiller seul car elle était pressé. Bah voilà le résultat, je suis c coincé maintenant !



Boîtes à bonheurs de Carl Norac et Claude K Dubois aux éditions Ecole des loisirs

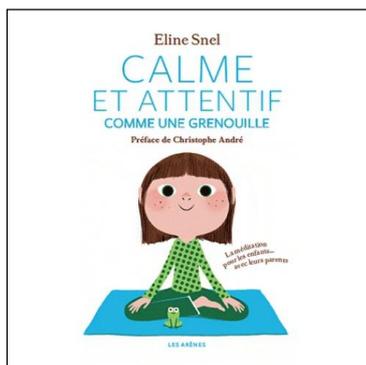
Aujourd'hui Lola peut choisir un cadeau...des boîtes, une petite et une grande pour classer ses bonheurs. Ses bonheurs rien qu'à elle, enfin normalement car un intrus est passé par là



Le petit chaperon quoi? De Raphaël Fetjö aux éditions Ecole des loisirs

Qui connaît la vraie histoire du petit chaperon rouge? D'ailleurs c'est quoi un chaperon? De qui a-t-elle vraiment peur? Existe-t-il une autre couleur? Un livre sous forme de jeux et devinettes pour revivre la VRAIE histoire du petit chaperon rouge

Et pour les adultes et enfants:



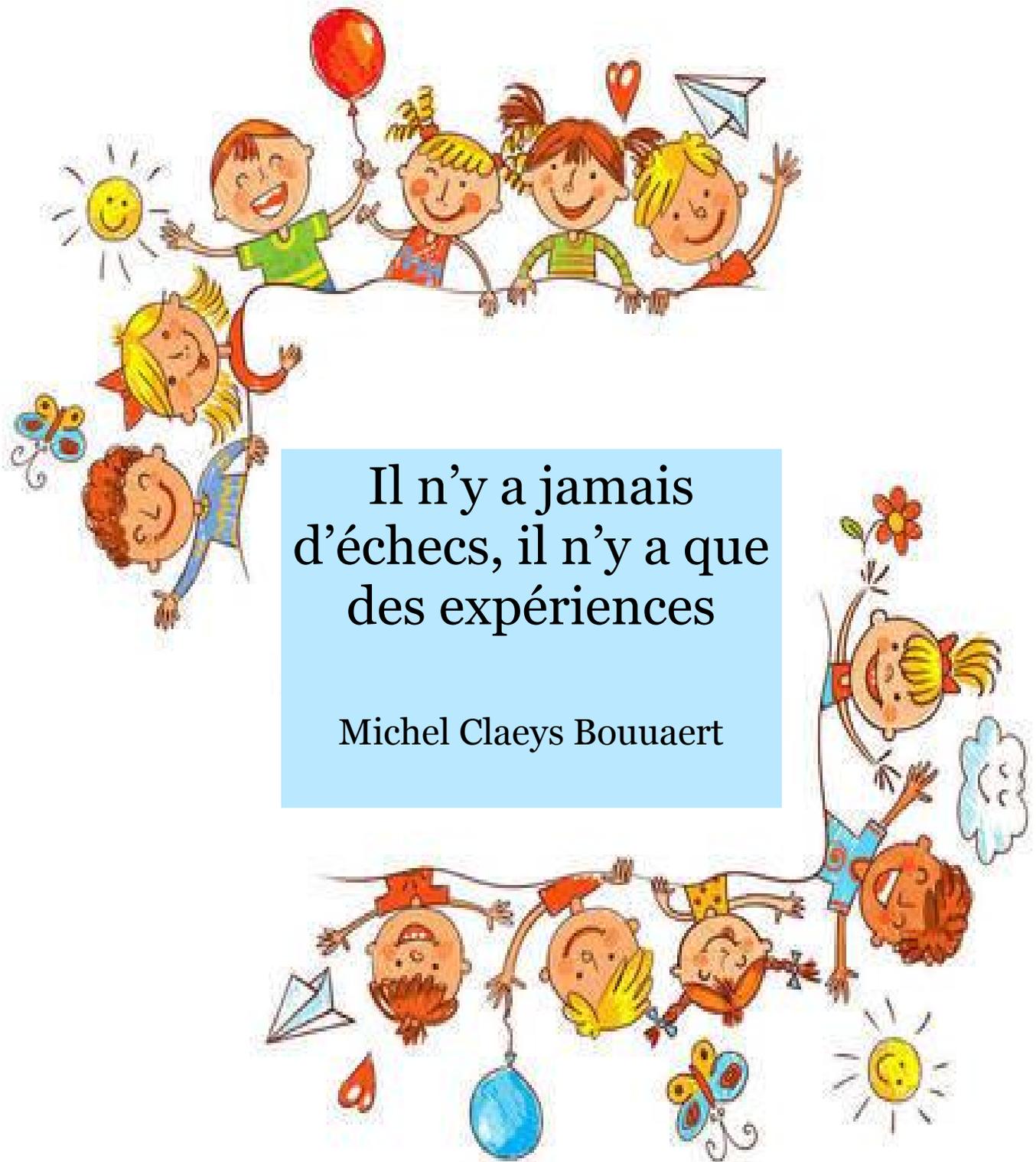
Livre + CD Calme et attentif comme une grenouille d'Eline Snel aux éditions Arènes

Petits exercices, pour apprendre à méditer mais surtout à faire une pause dans notre quotidien. Un moment de partage entre enfants et adultes avec des supports différents selon les âges

Pour affiner la démarche de relaxation avec les enfants, nous vous conseillons le site www.relaxstory.com



Citation de la rentrée, pour petits et grands :



Il n'y a jamais
d'échecs, il n'y a que
des expériences

Michel Claeys Bouuaert

Coordonnées utiles

Services des agréments du Conseil Général de la Sarthe :
02.43.54.72.33 et cg72.fr

Circonscription de la solidarité départementale de la Vallée du
Loir. Antenne de Mayet: 02.43.38.18.20

Conseil des Prud' Hommes : 02.43.77.23.90

DIRECCTE : 02.72.16.44.00

CIDFF : 02.43.54.10.37

FEPEM : www.fepem.fr et 0825 07 64 64



IRCEM : 0980 980 990 et www.ircem.fr

PAJEMPLOI : 0 820 00 72 53 et www.pajemploi.fr

POLE EMPLOI : 39 49

Assurance maladie : 36.46 et www.ameli.fr

CAF de la Sarthe : 0810 25 72 10 et caf.fr

MSA de la Sarthe : msa-mayenne-orne-sarthe.fr

CRCESU : www.cr-cesu.fr

Partenaires du Relais Assistantes Maternelles:

